

AR Prefecture

006-210600540-20220121-0052022-BF

Reçu le 28/01/2022

Publié le 28/01/2022

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****N° 005/2022****OBJET : Finances : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2021 -**

L'an deux mille vingt-deux, le 21 du mois de janvier à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 janvier 2022.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Michaël TRUCCHI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Véronique MINISCLOUX.**ABSENTS REPRESENTES** : Alexandra RUSSO à Philippe MINEUR / Vanessa BEAUJAUD à Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL à Sophie ESPOSITO / Thierry VISSIAN à Romain BIANCHI / Nathalie DIGANI à Serge DIGANI / Maëva THOMMERET à Véronique MINISCLOUX / Stephen VIALE Sandrine GUGLIELMINO.**ABSENTS** : Gracienne DODAIN**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

Vu le code des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire,

Après s'être fait représenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte Administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du Compte de Gestion du Receveur,

Considérant que Monsieur Robert NARDELLI, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2021, les finances de la Régie Eau et Assainissement de la Commune de DRAP en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnançant que les dépenses justifiées.

Procédant au règlement définitif du budget 2021, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE
EXPLOITATION	1 466 370.72 €	€	1 241 033.67 €	2 707 404.39 €
INVESTISSEMENT	21 963.13 €	€	-522 662.21 €	-500 699.08 €
TOTAUX	1 488 333.85 €	-	718 371.46 €	2 206 705.31 €

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et les crédits annulés.

Nombre de Conseillers en exercice : 27**Monsieur le Maire ne prend pas part au vote : 1****Présents : 19 Votants : 25 Absents : 1 Contre : 2 Abstentions : 0 Pour : 23**AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS**Robert NARDELLI****Maire de DRAP****Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 26/01/2022****Affichage en mairie le : 27/01/2022**